

Lucerne, le 02 mai 2022

Aux
écoles suisses de vol à moteur,
pour retransmission aux instructeurs de vol

Invitation au perfectionnement pratique pour instructeurs de vol 2022

Mesdames, Messieurs,

Jusqu'à l'an 2000, l'Office fédéral de l'aviation civile assurait régulièrement des cours de perfectionnement (cours d'instructeur de vol professionnel). Mais avec l'introduction des JAR, ces cours n'ont finalement plus été proposés.

La FSVM maintenant comble cette lacune et, recourant entre autres aux fonds provenant du Financement spécial de l'aviation (CF 86), propose des cours pratiques de perfectionnement.

Malheureusement, l'OFAC a réduit les fonds du BV86 de 80% à 60%, ce qui ne permet plus d'organiser les CCF FI dans les conditions connues. Les frais de cours n'ont cependant été augmentés que de manière minimale, à Fr.1950.-, le reste étant pris en charge par la FSVM.

Cette année, le cours sera proposé avec un maximum de 10 participants et 5 avions.

Le cours 2022 se dérouleront comme suit.

Date : 29 août au 02 septembre 2022

Lieu du départ: Birrfeld

Début du cours : 29 août 2022 08h30

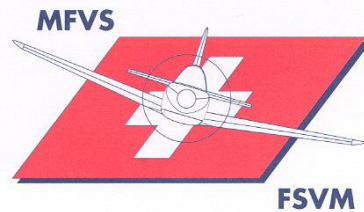
Thèmes :

- perfectionnement et "Refresher" sur avions-école exigeants (VP, RG, EFIS);
- "Human Performance" (la relation instructeur de vol – élève);
- procédures de vol, procédures d'urgence, tactique de vol (en théorie et pratique);
- vol en montagne (vol en toute sûreté dans les montagnes, en théorie et pratique);
- navigation à l'étranger (voler par conditions météo difficiles, aérodromes moins connus, en théorie et pratique).

Coûts : Fr. 1950.- (la facture devra être acquittée avant le début du cours).
Sont compris : ces coûts couvrent les prestations suivantes: coûts de vol (environ 9 heures), taxes d'atterrissage et redevances, coûts d'instruction, matériels de cours, hébergement et restauration.

Conditions d'admission: seront admis les instructeurs de vol suisses exerçant leur activité dans une école d'aviation suisse.

AERO CLUB
SEKRETARIAT AeCS
LIDOSTRASSE 5
CH - 6006 LUZERN
TEL 041 375 01 04
FAX 041 375 01 02
info@mfvs.ch



MOTORFLUG-VERBAND DER SCHWEIZ
FEDERATION SUISSE DE VOL A MOTEUR
FEDERAZIONE SVIZZERA DI VOLO MOTORE
SWISS POWER FLYING FEDERATION

Les participants devraient disposer d'une expérience minimale de 500 h comme PIC dont 200 h en tant qu'instructeur (conformément aux exigences de l'EASA envers les instructeurs, pour la formation aéronautique supérieure des pilotes professionnels).

Un maximum de 10 participants sera admis, l'ordre des inscriptions fera foi.

Les FII les plus expérimentés de Suisse seront à disposition comme instructeurs.

Les voyages aller et retour sur le lieu du cours ainsi que l'assurance sont à la charge des participants.

L'inscription doit être envoyée jusqu'au plus tard jusqu'au 04 juillet 2022 au moyen du formulaire d'inscription ci-joint.

Chef de projet et interlocuteur pour toutes questions éventuelles:
Andreas Fischer, andy@fischer-lehmann.ch, 079 290 22 44.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une forte participation.

Avec nos amicales salutations.

Fédération suisse de vol à moteur

André Bourquin, président

Andreas Fischer, chef de projet

Annexe: formulaire d'inscription

Inscription

Au perfectionnement pratique pour instructeurs de vol 2022

Plusieurs participantes et participants par école sont possibles (veuillez utiliser 1 formulaire d'inscription par participant).

- Je m'inscris formellement pour le cours de perfectionnement **du 29 août au 02 septembre 2022.**

Nom :

Prénom:

Adresse :

NPA, lieu:

Téléphone (pendant la journée) :

Adresse e-mail:

Instructeur de vol depuis :

Ratings:

Expérience de formation (h) :

École d'aviation:

Date :

Signature du participant :

Pour l'école d'aviation / le groupe :

Date :

Signature du chef d'école :

Le programme détaillé du cours vous parviendra avec l'invitation au cours.

À renvoyer au plus tard d'ici au 04 juillet 2022 à:

Aéro-Club de Suisse, FSVM, Simone Schmid, Lidostrasse 5, 6006 Lucerne

Remarques

.....
.....
.....